

2024
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 03/04/2024 – Délibération n° A3 N°24-009
7.1 Finances locales -Décision budgétaires

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPONE

SEANCE DU 03 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Ivica JOVIC, Maire d'Épône.

Présents :

M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Jacques FASQUEL, Mme Béatrice DI PERNO, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Olivier ECHARD, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Thierry ARFI, M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, Mme Eliane GILLARD, M. Franck BUNEL, M. Guy MULLER.

Absents ayant donné procuration :

Mme Véronique LOURDIN procuration à Mme Isabelle MARTIN
M. Francis RIALLAND procuration à M. Olivier ECHARD
Mme Florence JOUANNEAU procuration à M. Franck BUNEL
M. Daniel RIPERT à M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI
M. Pascal DAGORY procuration à Mme Marie TAINMONT
Mme Sofia RAFAÏ procuration à M. Emmanuel BOLLE

Absents

Mme Harmony LE CALLENEC
M. Raoul LIMA

Madame Béatrice DI PERNO est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :
28/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	21
Votants	27

DATE D'AFFICHAGE :
28/03/2024

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 1612-2 ;

Vu la délibération n°22.09.11 du 28 septembre 2022 portant sur la mise en place de la nomenclature M57 et du règlement budgétaire et financier à compter du 1er janvier 2023 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 08 février 2024.

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Développement durable, consultée le 26 mars 2024 ;

2024
Commune d'Épône

Conseil Municipal du 03/04/2024 – Délibération n° A3 N°24-009
7.1 Finances locales -Décision budgétaires

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle MARTIN, Adjointe au Maire, déléguée aux Finances et Développement Durable,

Après en avoir délibéré, à la Majorité, (21 Voix Pour et 6 Voix Contre),

DECIDE :

1. **ADOpte ET VOTE le Budget Primitif 2024** au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun d'entre eux ;

Ce budget se décline comme suit :

1 – La section de fonctionnement

LES DEPENSES

Niveau de vote		Pour mémoire Budget total 2023	BP 2024 Propositions nouvelles	BP 2024 TOTAL
011	Charges à caractère général	2 444 500,00	2 580 000,00	2 580 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 874 500,00	5 102 000,00	5 102 000,00
014	Atténuations de produits	96 000,00	88 000,00	88 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 394 500,00	1 313 000,00	1 313 000,00
66	Charges financières	178 500,00	176 000,00	176 000,00
67	Charges spécifiques	10 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations provisions et dépréciations	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total dépenses réelles de fonctionnement		9 020 000,00	9 287 000,00	9 287 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 555 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	655 000,00	645 000,00	645 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		11 230 000,00	11 032 000,00	11 032 000,00

LES RECETTES

Niveau de vote		Pour mémoire Budget total 2023	BP 2024 Propositions nouvelles	BP 2024 TOTAL
013	Atténuations de charges	164 009,68	205 000,00	205 000,00
70	Produits des services	820 200,00	925 000,00	925 000,00
73	Impôts et taxes	2 411 070,00	2 471 906,00	2 471 906,00
731	Fiscalité locale	5 113 144,00	5 219 120,30	5 219 120,30
74	Dotations et participations	527 271,00	684 805,00	684 805,00
75	Autres produits de gestion courante	320 000,00	326 000,00	326 000,00
77	Produits spécifiques			
Total recettes réelles de fonctionnement		9 355 694,68	9 831 831,30	9 831 831,30
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	372 630,00	378 130,00	378 130,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 501 675,32	821 291,70	821 291,70
002	Intégration résultat suite dissolution de l'association syndicale autorisée de drainage de la région d'Épône	-	747,00	747,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		11 230 000,00	11 032 000,00	11 032 000,00

2024

Commune d'Épône

Conseil Municipal du 03/04/2024 – Délibération n° A3 N°24-009

7.1 Finances locales -Décision budgétaires

2 – La section d'investissement

LES DEPENSES

	Pour mémoire Budget total 2023	BP 2024 Restes à réaliser au 31/12/2023	BP 2024 Propositions nouvelles	BP 2024 TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves			2 000,00	2 000,00
13 Subventions d'investissement	27 926,00	27 926,00		27 926,00
16 Emprunts et dettes assimilées	330 000,00		332 000,00	332 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	230 758,31	21 360,00	100 200,00	121 560,00
204 Subventions d'équipement versées	371 630,00		371 630,00	371 630,00
21 Immobilisations corporelles	3 097 436,00	973 414,00	1 943 742,40	2 917 156,40
23 Immobilisations en cours			600 000,00	600 000,00
Total dépenses réelles d'investissement	4 057 750,31	1 022 700,00	3 349 572,40	4 372 272,40
040 Opérations d'ordre entre sections	372 630,00		378 130,00	378 130,00
041 Opérations patrimoniales			228 126,59	228 126,59
Total dépense d'ordre d'investissement	372 630,00	-	606 256,59	606 256,59
001 Solde d'exécution reporté	484 619,69		977 597,60	977 597,60
001 Intégration résultat suite dissolution de l'association syndicale autorisée de drainage de la région d'Épône			- 8 126,59	- 8 126,59
001 Solde d'exécution reporté	484 619,69		969 471,01	969 471,01
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 915 000,00	1 022 700,00	4 925 300,00	5 948 000,00

LES RECETTES

	Pour mémoire Budget total 2023	BP 2024 Restes à réaliser au 31/12/2023	BP 2024 Propositions nouvelles	BP 2024 TOTAL
13 Subventions d'investissement	1 332 080,00	883 635,00	943 115,00	1 826 750,00
204 Subventions d'équipement versées	-	-	375 000,00	375 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	165 888,31	-	270 720,81	270 720,81
024 Produits des cessions d'immobilisations	497 000,00	-	385 740,00	385 740,00
Total recettes réelles d'investissement	1 994 968,31	883 635,00	1 974 575,81	2 858 210,81
021 Virement de la section de fonctionnement	1 555 000,00	-	1 100 000,00	1 100 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	655 000,00	-	645 000,00	645 000,00
041 Opérations patrimoniales	-	-	228 126,59	228 126,59
Total recettes d'ordre d'investissement	2 210 000,00	-	1 973 126,59	1 973 126,59
1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	710 031,69	-	1 116 662,60	1 116 662,60
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 915 000,00	883 635,00	5 064 365,00	5 948 000,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 16/04/2024

ID : 078-217802172-20240403-24009-BF



2024
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 03/04/2024 – Délibération n° A3 N°24-009
7.1 Finances locales -Décision budgétaires

2. **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion du chapitre 012, relatif aux dépenses de personnel.
3. **PRECISE** que la délibération sera adressée à :
 - A la Préfecture de Versailles,
 - Au Service de Gestion Comptable de Mantes-la-Jolie

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EPONE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis au Préfet des Yvelines

Le 08/04/2024

Et publié/affiché le

Ivica JOVIC

Béatrice DI PERNO
Secrétaire de séance

